

## Conseil du Centre

79<sup>e</sup> session, Turin, 27-28 octobre 2016

**CC 79/3/2**

---

**POUR INFORMATION**

### TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

#### **Rapport de la réunion du Bureau du Conseil (17 mai 2016)**

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT («le Centre») a été organisée via vidéoconférence le 17 mai 2016 afin de permettre l'examen en temps utile et l'adoption provisoire des états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2015.
2. La réunion était présidée par M. Houngbo, Directeur général adjoint du BIT et représentant du Directeur général.
3. Le rapport de la réunion du Bureau est présenté à la 79<sup>e</sup> session du Conseil du Centre (octobre 2016).

#### **États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice financier allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015**

(Question à l'ordre du jour)

4. Le *Président et représentant du Directeur général* souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil. Il signale que la réunion a été organisée, conformément à la demande exprimée par le Conseil en octobre 2015, afin de permettre l'examen en temps utile des états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2015.
5. Le document à l'examen a été publié sur le site du Centre le 17 avril 2016, et tous les membres du Conseil en ont été avertis. Cela a laissé un mois aux membres du Conseil pour poser des questions à la Trésorière du Centre et recevoir les réponses de celle-ci, et aux membres du Bureau pour mener des consultations au sein de leurs groupes respectifs.
6. Le *Président* invite M. Liu, le nouveau Directeur du Centre, à prendre la parole pour quelques remarques introductives.
7. Le *Directeur du Centre* remercie toutes les personnes impliquées dans la préparation

---

de la réunion, qu'il considère comme une preuve de la coopération fructueuse entre le siège et le Centre de Turin. Il explique qu'en tant qu'organe de formation de l'OIT, le Centre opère dans le cadre politique et institutionnel «Une OIT» et que l'alignement entre le Centre et l'OIT – au siège et dans les régions – est et restera la pierre angulaire de la pertinence, de l'efficacité et de la durabilité des activités de formation et d'apprentissage du Centre.

8. Il rappelle que le Centre doit relever de nombreux défis pour atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés. S'il reçoit des contributions volontaires du gouvernement italien et de l'OIT, il doit toujours générer la majorité de ses recettes pour assurer sa pérennité. Dans sa quête, le Centre développe et réalise des formations de qualité élevée, pertinentes et à la mesure des mandants de l'OIT.
9. Le *Directeur du Centre* signale également que, chaque année, le Centre doit s'assurer des recettes suffisantes pour couvrir ses frais fixes et variables. Ces dernières années, il a eu la chance d'enregistrer un excédent raisonnable qu'il peut investir dans ses activités de formation et dans l'entretien des infrastructures. Si l'on se penche sur le calendrier, on voit que le Centre réalise des activités prévues de longue date, ainsi que des activités sur mesure, sur le campus et sur le terrain.
10. Il ajoute que le Centre continue à s'efforcer d'améliorer la planification de ses activités et demande le plein soutien du siège et des bureaux locaux de l'OIT afin que le Centre puisse délivrer des formations de qualité élevée au coût le plus compétitif possible. À cet égard, il explique que le Centre a lancé un exercice de rationalisation qui rendra ses procédures internes plus efficaces et lui permettra de réagir plus rapidement aux différentes demandes.
11. Enfin, le Directeur annonce que le Centre participera au programme de travail lié aux initiatives du centenaire et promouvra le partage d'expériences autour de ces initiatives, en particulier celle sur l'avenir du travail. Pour ce faire, le Centre adaptera son offre de formation et d'apprentissage de sorte à jouer un rôle clé dans les efforts de développement des capacités institutionnelles des mandants tripartites. Le Centre devra investir activement dans l'innovation afin de revoir son programme de travail et devra identifier de nouvelles sources de financement internes et externes et obtenir plus d'aide de l'OIT et de ses mandants dans cet exercice.
12. Le *Président* remercie le Directeur du Centre et invite la Trésorière à présenter les états financiers 2015.
13. La *Trésorière* présente les états financiers et revient sur les faits essentiels. Elle déclare qu'en 2015, aucune nouvelle norme comptable internationale pour le secteur public (IPSAS) n'a eu d'impact sur les états financiers du Centre. Ces normes n'ont pas non plus eu d'impact sur la préparation du budget qui est toujours présenté sur une base de comptabilité d'exercice modifiée. Elle rapporte que cette année, le document présenté contient une nouvelle déclaration sur la responsabilité de la Direction quant aux états financiers. Cette déclaration indique que les états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction et que des procédures comptables et systèmes associés de contrôle interne ont été établis par la Direction. Elle donne également des informations sur ce qui a été mis en œuvre pour assurer la gouvernance financière du Centre.
14. En 2015, le Centre a comptabilisé des produits d'un montant de 39,8 millions d'euros et des dépenses d'un montant de 39,8 millions d'euros, pour un déficit net de 10 000 euros. Les détails figurent à l'état II.

- 
15. Les deux principales sources de produits, qui représentent ensemble 93 pour cent des produits totaux, sont les contributions volontaires et les produits provenant des activités de formation. Par rapport à 2014, les produits totaux ont augmenté de 9,8 pour cent en raison, essentiellement en raison d'une augmentation de 4,1 millions d'euros des produits provenant des activités de formation financées par le budget ordinaire de l'OIT pour la coopération technique et d'une augmentation du nombre de participants en 2015, qui ont été 12 496 contre 10 921 en 2014, soit une hausse de 14,4 pour cent. La répartition des activités par type de formation a également eu un impact significatif, qui s'est traduit par une hausse de 10 pour cent du nombre de jours-participant sur le campus et par une hausse de 5 pour cent des activités mixtes avec phase résidentielle sur le campus. Cependant, la plus forte hausse concerne les activités à distance, qui ont enregistré une augmentation des jours-participant de l'ordre de 83 pour cent. Les contributions volontaires sont en baisse de 1,36 million d'euros parce qu'en 2014, le Centre avait reçu des fonds expressément liés à la rénovation du pavillon Europe. En contrepartie, le Centre a réalisé des gains de change sur la contribution volontaire de l'OIT, libellée en dollars des États-Unis. Les produits provenant des publications ont progressé (+ 540 000 euros), tout comme les produits divers (+ 402 000 euros).
16. Les dépenses totales ont augmenté de 3,6 millions d'euros, soit 10 pour cent, par rapport à 2014. Environ 2,5 millions d'euros sont le résultat de l'augmentation du nombre des activités de formation, notamment pour les honoraires des collaborateurs externes et les frais de voyage et de logement des participants. Les coûts salariaux ont augmenté de 528 000 euros en raison des hausses salariales obligatoires approuvées par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), des fluctuations du taux de change entre l'euro et le dollar, devise dans laquelle sont fixés les salaires des fonctionnaires de la catégorie professionnelle, ainsi que des divers changements des avantages du personnel liés à l'évolution de la situation familiale. Le Centre est parvenu à maintenir ces hausses à un niveau de 3 pour cent. Cela a été rendu possible par la fusion de certaines unités techniques ou services en profitant des départs à la retraite – tout en répondant aux besoins opérationnels – et par les économies réalisées, entre autres, en attendant avant de pourvoir les postes vacants.
17. La *Trésorière* explique que l'état I montre que l'actif net du Centre à la fin de l'exercice s'élevait à près de 30 millions d'euros, soit légèrement moins que les 30,5 millions d'euros détenus à la fin de l'année 2014. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 3,6 millions d'euros, et 6,8 millions avaient été investis dans des placements à court terme d'une durée allant jusqu'à un an. L'état IV donne des informations détaillées sur les flux de trésorerie. Fin 2015, le Centre avait des sommes à recevoir pour un montant de 9,6 millions d'euros, soit 1,8 million de plus qu'en 2014. Cette hausse est le résultat de l'augmentation des sommes à recevoir de l'OIT à la suite d'activités de formation réalisées en cours d'année.
18. Le passif s'élevait à 11,8 millions d'euros à la fin de l'exercice, contre 12,3 millions en 2014. Le Centre a enregistré une baisse de 1,4 million d'euros des contributions volontaires perçues à l'avance et liées à des contrats signés, et les créiteurs et charges à payer ont augmenté de 800 000 euros, essentiellement en raison de la hausse du volume d'activités.
19. À la fin de l'exercice 2015, l'actif net du Centre s'élevait à 18,1 millions d'euros, un montant stable par rapport à 2014. De plus amples détails peuvent être trouvés à l'état III.
20. La *Trésorière* indique que les résultats budgétaires globaux pour 2015 figurent à l'état V. Le Centre a réalisé un excédent budgétaire net de 1,387 million d'euros. C'est

---

le résultat, d'une part, de produits provenant des activités de formation plus élevés que prévu, des gains de change sur la contribution volontaire de l'OIT et de produits divers eux aussi plus élevés qu'initialement inscrit au budget, et, de l'autre, de frais non liés au personnel moins élevés que prévu.

21. En 2015, le Centre a reçu des contributions des bailleurs de fonds pour un montant total de 13,3 millions d'euros. De plus amples détails peuvent être trouvés à la note 11. La contribution la plus importante, à savoir 9,4 millions d'euros, a été reçue du gouvernement italien. Les recettes réelles pour 2015 s'élèvent à 40,6 millions d'euros. La contribution de l'OIT a généré 678 000 euros de financement additionnel suite aux gains de change réalisés lors de la conversion. Le Centre a également reçu la contribution volontaire du gouvernement italien et une contribution de 250 000 euros du gouvernement portugais pour couvrir ses frais généraux d'exploitation. Les produits provenant des activités de formation ont atteint près de 1,2 million d'euros de plus que prévu au budget. Cela peut s'expliquer par les recettes nettement supérieures aux projections provenant des activités de formation financées par le budget ordinaire de l'OIT pour la coopération technique et par d'autres agences des Nations Unies, ainsi que par la hausse du nombre de participants.
22. L'utilisation des excédents des exercices précédents a été moindre que prévu parce que les activités ont été financées par d'autres sources. La note 15 donne des informations détaillées sur l'utilisation de ces excédents pendant l'année, ainsi que les soldes en fin d'exercice.
23. Les dépenses réelles au titre des infrastructures se sont élevées à 144 000 euros de plus que le budget parce que des travaux d'entretien ont pu être effectués grâce aux économies réalisées dans d'autres domaines. Parmi ces travaux figurent la rénovation du bar Valentino, l'installation de dispositifs anti-incendie dans le centre de données et le rafraîchissement et la mise à niveau de chambres et de salles de classe. Les frais généraux d'exploitation ont été inférieurs de 230 000 euros au budget en raison de coûts moindres pour les services de fret et de courrier, les déménagements internes, la reproduction en interne et les fournitures ainsi que les frais bancaires. Les frais de gouvernance ont eux aussi été inférieurs au budget. La différence de 176 000 euros est liée aux services d'audit interne et services juridiques proposés au Centre par l'OIT à titre gracieux durant l'année. Pour les technologies de l'information, la différence de 336 000 euros par rapport au budget, résulte des dépenses supplémentaires consécutives à l'achat de matériels de traitement de l'information au profit des activités de formation et des membres du personnel, financées elles aussi par les économies réalisées sur d'autres types de dépenses. En outre, les frais liés à l'assistance technique et à l'internet ont été plus élevés. Les frais variables ont été inférieurs au budget de 392 000 euros en raison des changements dans la répartition des activités par type de formation. En 2015, le Centre organisé plus d'activités «mixtes-C» et «mixtes-F», et plus d'activités à distance, et les frais variables ont ainsi diminué en pourcentage des produits totaux provenant des activités de formation.
24. La *Trésorière* conclut en remerciant les représentants du Bureau du Vérificateur général du Canada pour leur travail et l'aide apportée au Centre tout au long des huit ans de leur mandat.
25. Le *Président* invite le Bureau du Conseil à commenter les états financiers 2015.
26. Le *vice-président travailleur* remercie les auditeurs et note avec satisfaction que les états financiers ont été dressés conformément aux normes IPSAS et que, selon le commissaire aux comptes, ils présentent fidèlement la situation financière du Centre au

---

31 décembre 2015. Il remercie le Directeur d'avoir organisé cette réunion du Bureau du Conseil afin de permettre l'examen en temps utile des états financiers 2015.

27. Il prend note des résultats positifs, dont il espère qu'ils pourront devenir un élément permanente et guider l'allocation de l'OIT au Centre, et remercie la Trésorière pour toutes ses explications. Il félicite le personnel du Centre pour les efforts déployés dans le développement des capacités des mandants.
28. L'orateur se réjouit de la hausse du nombre de participants et de jours-participant, ainsi que de la participation accrue de représentants des travailleurs. En tant qu'organe de formation de l'OIT, le Centre doit continuer à apporter un soutien financier aux groupes des travailleurs et des employeurs.
29. Il souligne l'importance de synergies plus fortes entre le Centre et l'OIT en matière de développement des capacités, en particulier par le biais d'une plus grande implication de celui-ci dans les projets de coopération technique du BIT. Il serait essentiel d'assurer que le Centre soit pleinement intégré dans le travail de développement des capacités de l'OIT. Il demande également que le Centre mobilise plus de contributions volontaires et s'enquiert des plans du Directeur en ce sens. Il répète que le Centre doit continuer à soutenir les programmes des activités pour les travailleurs et les employeurs indépendamment des excédents éventuels et s'inquiète beaucoup pour le financement d'ACTRAV-Turin cette année car le budget alloué au Programme ne représente que la moitié du montant reçu en 2015. Il conclut en remerciant les gouvernements italien et portugais, la Région Piémont et la Ville de Turin pour leurs contributions.
30. Le *groupe des travailleurs* est disposé à approuver les états financiers pour l'exercice 2015 tels qu'ils sont présentés avec le rapport du commissaire aux comptes.
31. Le *vice-président employeur* prend note des états financiers et remercie la Trésorière pour les éclaircissements donnés. Il demande de plus amples informations sur l'utilisation de l'excédent, signalant que les programmes des activités pour les travailleurs et les employeurs doivent bénéficier d'un soutien financier en dehors d'un excédent éventuel et sur une base plus régulière.
32. Il félicite le Centre pour les résultats positifs et salue l'implication du personnel. Il remercie également le gouvernement italien et la Ville de Turin.
33. Le *groupe des employeurs* est disposé à approuver les états financiers pour l'exercice 2015 tels qu'ils sont présentés avec le rapport du commissaire aux comptes.
34. Le *vice-président gouvernemental* se réjouit de l'occasion qui est donnée au Bureau du Conseil d'examiner les états financiers 2015 et fait part de sa satisfaction quant aux informations fournies, qu'il juge claires et complètes. Il a consulté les membres de son groupe, et les demandes relayées au Centre ont été traitées de manière exhaustive. Il remercie le gouvernement italien, l'OIT et les autres donateurs pour leur soutien au Centre.
35. Il formule une remarque sur le besoin d'une étude de faisabilité sur l'unité des publications (MDP). Si celle-ci joue sans doute un rôle dans la hausse des recettes, elle pose un problème pour la durabilité du Centre et pourrait entraver sa politique environnementale. Il estime que l'excédent doit être utilisé pour l'entretien des infrastructures. Il conclut en soulignant la nécessité de mettre en œuvre les recommandations de l'auditeur externe et en déclarant qu'il est prêt à soutenir

---

l'adoption des états financiers tels qu'ils sont présentés.

36. Le *représentant du gouvernement de l'Italie* félicite le Directeur pour cet excellent document qui met en exergue la bonne gestion financière du Centre. Il prend note de la hausse des recettes provenant des activités de formation et de l'extension de la portée des activités.
37. Il s'inquiète quant au nouvel ensemble des prestations offertes aux fonctionnaires de la catégorie professionnelle et aux nouvelles règles de la CFPI en matière de retraite, qui pourraient imposer une charge financière supplémentaire au Centre. Il invite donc le Directeur à rechercher une base de financement plus diversifiée, étendue aux donateurs non traditionnels et aux partenaires bi- et multilatéraux. Il remercie la Région Piémont et la Ville de Turin pour leur soutien au Centre. Enfin, il se dit prêt à appuyer l'adoption des états financiers 2015 tels qu'ils sont présentés.
38. Le *Directeur du Centre* et la *Trésorière* prennent note des préoccupations formulées et insistent sur le contrôle permanent des résultats financiers et autres du Centre tout au long de l'année, ainsi que sur les mesures prises pour répondre aux recommandations du commissaire aux comptes.
39. Le *Président* invite la représentante du commissaire aux comptes à présenter le rapport de l'auditeur externe pour 2015.
40. La *représentante du commissaire aux comptes* fait part de sa satisfaction quant aux progrès accomplis par le Centre. Elle signale qu'un avis sans réserve a été émis sur les états financiers 2015, qui sont pleinement conformes aux normes IPSAS et respectent le Règlement financier du Centre. Elle déclare qu'elle s'est penchée sur les problèmes majeurs tels que la gestion des créances douteuses et qu'elle a jugé les estimations de la Direction raisonnables. Elle a conclu que le Centre s'est doté de processus appropriés pour la gestion des congés à la suite de l'examen mené cette année.
41. Le *commissaire aux comptes* a procédé à un examen rétrospectif des recommandations formulées pendant son mandat sur les normes IPSAS, la gestion des risques et la planification de la succession. Le Centre doit continuer à suivre les développements des normes IPSAS, en particulier pour le traitement comptable des services en nature – les terrains et bâtiments occupés –, à la lumière des discussions menées au niveau du système des Nations Unies. Elle encourage le Centre à continuer à surveiller les conséquences de la non-application d'un escompte à la portion à long terme des futurs avantages du personnel et à comptabiliser la différence si celle-ci devient substantielle. Elle conclut en remerciant le Directeur, la Trésorière et le personnel du Centre pour leur coopération tout au long de ces années.
42. Le *Président* invite les membres du Bureau du Conseil à faire part de leurs commentaires sur le rapport du commissaire aux comptes pour 2015. Les vice-présidents employeur et travailleur prennent note du rapport.
43. Le *vice-président gouvernemental* estime que quelques idées innovatrices pourraient être appliquées pour reconnaître le travail fructueux du Centre et réduire la fréquence des audits. Il souhaite de plus amples informations sur l'efficacité et la pertinence de l'unité MDP et demande si la Direction s'est penchée sur la question.
44. Le *Président* invite la représentante du commissaire aux comptes et la Trésorière à répondre aux divers points soulevés pendant la discussion.

- 
45. La *représentante du commissaire aux comptes* explique que les audits sont menés sur une base annuelle, comme dans le cas de l'OIT.
46. La *Trésorière* donne des informations supplémentaires sur les services en nature et déclare suivre de très près les discussions en la matière à travers le groupe de travail des Nations Unies sur les normes IPSAS et les développements et politiques comptables adoptées par d'autres agences du système commun. Concernant l'escompte de la portion à long terme des futurs avantages du personnel, ce montant n'est pas comptabilisé parce qu'il n'est pas significatif, mais il est estimé chaque année et sera comptabilisé s'il devient substantiel. Elle signale que le Centre collaborera étroitement avec l'OIT pour la certification des contrôles internes parce que les deux entités doivent aligner leur travail. Elle confirme que le Centre continuera à renforcer la gestion des risques et remercie le Bureau du Conseil pour ses commentaires positifs sur cette question. Elle prend note de la suggestion de recruter des stagiaires pour aider à l'examen des processus du Centre.

**Le Bureau du Conseil:**

- 1) adopte les états financiers pour l'exercice 2015, et**
  - 2) prend note du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice financier qui s'est achevé le 31 décembre 2015.**
47. Le *Président* invite le Bureau du Conseil à passer à l'autre point de l'ordre du jour, à savoir la proposition d'utilisation de l'excédent 2015, pour lequel aucun document n'a été préparé. Il demande à la *Trésorière* de présenter la proposition.
48. La *Trésorière* explique que la méthode consistait jusqu'ici à intégrer la proposition d'utilisation de l'excédent dans le projet de budget soumis au Conseil en octobre de chaque année. L'excédent est alors disponible dès le début de l'exercice suivant. Cela pose toutefois quelques problèmes pour l'affectation de l'excédent 2015 parce que la prochaine présentation officielle du budget n'aura pas lieu avant octobre 2017, et une approbation plus précoce du Conseil est donc nécessaire.
49. Le budget pour la période 2016-17 approuvé par le Conseil en octobre 2015 n'affectait pas de fonds à la rénovation ou à la mise à niveau des infrastructures du campus. Les périodes pendant lesquelles ces travaux peuvent être réalisés étant limitées à l'été et à la fermeture de fin d'année, et conformément à l'indicateur 5.3 contenu dans le Plan stratégique et les propositions de programme et de budget pour 2016-17, la Direction du Centre estime nécessaire de lancer les travaux immédiatement, et l'accord du Conseil quant à l'utilisation de l'excédent 2015 est donc requise avant octobre 2017.
50. Elle rappelle qu'en vertu de l'article III, paragraphe 5 du Statut du Centre, le Bureau du Conseil «a pouvoir de prendre des décisions au nom du Conseil chaque fois que le Bureau estime qu'il est dans l'intérêt d'une bonne gestion du Centre que la question dont il est saisi entre deux sessions du Conseil soit réglée sans attendre la prochaine session du Conseil et qu'elle n'est pas suffisamment importante pour justifier la convocation d'une session extraordinaire du Conseil, toute mesure adoptée en vertu de cette délégation faisant l'objet d'un rapport présenté au Conseil lors de la session suivante.»
51. Elle signale que les résultats pour l'exercice 2015 montrent un excédent de 1,387 million d'euros. Au vu de la situation, elle annonce que le Directeur soumettra un document sur la question à l'examen et à l'approbation du Conseil.

- 
52. Elle résume que le Directeur proposera au Bureau du Conseil d'allouer 50 pour cent de l'excédent à des travaux d'infrastructure liés à la formation et à la sécurité du campus et le solde aux programmes techniques, selon les priorités fixées par le passé. Elle espère que le Bureau du Conseil soutiendra la proposition de la Direction.
53. Le *Président* remercie la Trésorière et ouvre la discussion.
54. Les *vice-présidents travailleur et employeur* pensent que des consultations informelles sont nécessaires pour arriver à un accord sur les modalités et les objectifs de l'utilisation de l'excédent.
55. Le *vice-président gouvernemental* salue les explications données sur l'utilisation de l'excédent. En raison de l'urgence, il est d'accord avec la procédure et les modalités proposées.
56. Le *Président* suggère que le Directeur du Centre présente une proposition concrète d'utilisation de l'excédent 2015 afin de permettre des consultations avec chaque groupe, ainsi que, éventuellement, pendant la Conférence internationale du Travail.

***Le Directeur du Centre a par la suite envoyé aux membres du Bureau du Conseil la proposition écrite relative à l'utilisation de l'excédent 2015 et demandé leur approbation.***

#### **Remarques finales**

57. Le *Président* signale que le rapport de la réunion du Bureau sera présenté lors de la prochaine session du Conseil, qui aura lieu les 27 et 28 octobre 2016 à Turin. Le Bureau délègue le pouvoir d'approuver ce rapport au Président et au Secrétaire du Conseil.
58. Le *Président* remercie les membres du Bureau pour leur participation, et les secrétaires des groupes et les membres du personnel du BIT et du Centre, et clôt la réunion.

**Le présent rapport est soumis au Conseil pour information.**

Turin, mai 2016



---

**Attendance list**  
**Liste des présences**  
**Lista de presencias**

M. Giulio MARINI	ITALIE
M. Abdulrahman AL MARZOOQI	EAU <i>(Vice-président gouvernemental)</i>
M. Mthunzi MDWABA (Afrique du Sud)	<i>(Vice-président employeur)</i> <i>par vidéoconférence</i>
M. Frederick MUIA (OIE)	<i>(Secrétariat du groupe des employeurs)</i>
M. Bheki NTSHALINSHALI (Afrique du Sud)	<i>(Vice-président travailleur)</i> <i>par vidéoconférence</i>
Mme Esther BUSSER (CSI)	<i>(Secrétariat du groupe des travailleurs)</i>

**Organisation internationale du Travail**

M. Enrico CAIROLA	ACTRAV
M. Gilbert HOUNGBO	DDG/FOP (Président)
Mme Riikka KOSKENMÄKI	JUR
M. Georges POLITAKIS	JUR
Mme Sanchir TUGSCHIMEG	ACT/EMP

**Commissaire aux comptes**

Mme Marian MC MAHON	<i>par vidéoconférence</i>
Mme Carla NASH	<i>par vidéoconférence</i>

**Centre international de formation de l'OIT**

M. Yanguo LIU	Directeur (Secrétaire du Conseil)
M. Giuseppe CASALE	Directeur adjoint
Mme Christine BOULANGER	Trésorière
Mme Nathalie MIRABILE	Rapporteure